



COMPTE-RENDU N°3 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le treize avril à 18h30

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation : le 5 avril 2017

PRESENTS : MM. SEGONZAC – GUERIN– GONTHIER – VERGNAUD – TALIANO – DEJEAN – CHAUSSADE – COUSTILLAS – GUILLAUME – LOTTERIE – RICHARD – WILLIAMS – BLIN – AUXERRE RIGOULET – SALAT – LAGOUBIE – CABROL – GIMENEZ – MARCADIER – LACHAIZE – BORDERIE – CABIROL — LEY - DARRACQ – LAULANET

EXCUSES /ABSENTS : MM. PIEDFERT – PILET (procuration M CHAUSSADE) – DELIBIE (procuration M SALAT) – GABRIEL (procuration M RICHARD) – DUHARD (procuration MME GIMENEZ) – DUFOURGT (procuration MME CABIROL)

Secrétaire de séance : Madame Geneviève AUXERRE RIGOULET.

- **Approbation du Compte rendu du Conseil communautaire du 15 mars 2017**

Le compte rendu du Conseil communautaire du 15 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Décision modificative N°01– Virement de crédits – Budget Annexe Régie des transports scolaires Le Pizou/ St Barthélémy – Eygurande / St-Martial d'Artenset– Exercice 2016**

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que le Budget Primitif annexe Régie des transports scolaires Le Pizou / Saint Barthélémy-Eygurande / Saint Martial d'Artenset affichait un report du résultat 2015 en Recettes d'Investissement de 91 677,16 € et en Dépenses d'Investissement de 2 500,20 €.

Or la délibération n°2016/23 d'affectation des résultats 2015 mentionne uniquement une affectation en Recettes d'Investissement d'un montant de 91 677,16 €. Il convient donc d'annuler l'inscription de 2 500,20 € en Dépenses d'Investissement.

En conséquence il est nécessaire de modifier cette inscription erronée en prenant la décision modificative suivante :

Comptes	Diminution	Augmentation
Investissement		
D 001 – Solde d'exécution négatif reporté	2 500, 20 €	

2156 – Matériel de transport		2 500, 20 €
TOTAL Investissement	2 500, 20 €	2 500,20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget Annexe Régie des transports scolaires Le Pizou/ St Barthélémy – Eygurande / St-Martial d'Artenset– Exercice 2016 telle que présentée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces nécessaires.

Vote Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

- **Approbation des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes 2016**

Mr Lionel VERGNAUD, Vice-Président en charge des finances, fait part à l'Assemblée de la présentation des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		784 087,52	922 351,53		
Opérations de l'exercice	7 415 464,02	7 955 524,98	7 423 346,50	9 101 015,05	
TOTAUX	7 415 464,02	8 739 612,50	8 345 698,03	9 101 015,05	
RESULTATS DE CLOTURE		1 324 148,48		755 317,02	
Restes à réaliser			1 049 210,37	1 162 281,09	
TOTAUX CUMULES	7 415 464,02	8 739 612,50	9 394 908,40	10 263 296,14	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		1 324 148,48		868 387,74	2 192 536,22

Il est à noter que Monsieur le Président ne prend pas part aux votes et quitte la séance pour cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le Compte Administratif Principal.

Vote : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 3

BUDGET ANNEXE "CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		61 124,40	24 010,91		
Opérations de l'exercice	173 867,09	145 970,48	33 968,63	31 389,56	
TOTAUX	173 867,09	207 094,88	57 979,54	31 389,56	
RESULTATS DE CLOTURE		33 227,79	-26 589,98		
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	173 867,09	207 094,88	57 979,54	31 389,56	<i>Excédent de Clôture</i>
RESULTATS DEFINITIFS		33 227,79		-26 589,98	6 637,81